

LA CLOCHE ITALIENNE
de l'Église de Charly-sur-Marne
ET LES
CLOCHES HOLLANDAISES
de L'ÉGLISE DE SAULCHERY
(A I S N E)

La cloche actuelle (1) de l'église de Charly-sur-Marne est une cloche italienne, achetée d'occasion vers 1811.

L'inscription qu'elle porte a été lue de la façon suivante par M. Amédée Varin :

† D CAROLO ALOVS TOMMASI PRIO CAROLVS
NOBILIBVS OPÆ INPENZA OPVS JOSEPH PHI-
LIPPI

† A.R.S. (2) MDCCLXXII BENEDICTE FVLGVRA
ET NVBES DNO † S MARIA ORA PRO NOBIS (3).

Le 12 mai 1811, le Conseil municipal de Charly avait décidé l'acquisition — à un fondeur ou à un marchand —

(1) Sur les cloches de l'église de Charly, aujourd'hui disparues, qui avaient été fondues en 1580 et en 1766, — voir D' CORLIEU, *Histoire de Charly*, p. 192.

(2) A(nno) R(eparatæ) S(alutis).

(3) Communication de M. Adolphe Varin.

d'une cloche de cinq à six cent kilog. Les ressources destinées à faire cette acquisition consistaient en un don personnel du curé-doyen de Charly, une somme votée par la municipalité, les souscriptions volontaires des habitants et quatre anciennes petites cloches, dont le métal avait toujours une valeur (1).

D'après la tradition locale, cette cloche « provient des conquêtes faites en Italie » (2). — La chose est très vraisemblable. On sait, en effet, que la rafle des cloches était autrefois une des lois de la guerre.

*
* *

Charly n'est pas la seule localité qui possède ou ait possédé des cloches étrangères, ainsi achetées d'occasion à un marchand de métaux ou à un fondeur de cloches, après avoir été enlevées « par droit de conquête » :

A proximité de Charly, l'église de *Saulchery* fut pourvue — peut-être à la même époque et par le même fournisseur que Charly, — de trois cloches hollandaises, œuvres du célèbre fondeur « lorrain » Pierre Hémony, sur lesquelles nous allons revenir tout à l'heure ;

A *Vrécourt* (Vosges), les deux cloches qui furent refondues en novembre ou décembre 1875 par Rosier-Martin, fondeur au dit Vrécourt, et qui avaient été vendues à cette commune, vers la fin de 1818, par François Robert, fondeur à Urville (Vosges), « portaient le nom de la ville de Padoue (Vénétie) » (3).

Nous citerons comme autres exemples :

— A *La Lande-de-Cubzac* (Gironde), une cloche de l'année 1447, d'origine allemande sinon flamande (4) ;

(1) Archives municipales de Charly.

(2) Note de M. Amédée Varin.

(3) Communication de M. Girardin, maire de Vrécourt.

(4) *Bulletin monumental*, t. XXIV, p. 235, — etc.

— A *Saint-Pierre-le-Divion* (commune de *Thiepval*, Somme), une cloche de 1559, fondue par Jean Van den Ghein (1);

— A l'église Saint-Jean-Baptiste de *Chaumont* (Haute-Marne), une cloche signée : « Andreas van den Geyn me fudit Lovanii anno 1727 » ;

— A l'église Saint-Léonard de *Limoges* (Haute-Vienne), une cloche de 1763, portant également la signature d'André Van den Gheyn, de Louvain (2);

— A l'hospice de *Lailerie*, près Chaumont-en-Vexin (Oise), une cloche fondue en 1799, par D. C. Herbst, de Copenhague (3);

— A *Saint-Julien-d'Olargues* (Hérault), une cloche d'origine espagnole; — etc.

Il y a moins de quarante ans, la sonnerie de l'église de Saulchery se composait de trois cloches, de provenance étrangère, fondues par le « Lorrain » (4) PIERRE HÉMONY, — de Levécourt (Haute-Marne), — auquel la Belgique et la Hollande doivent de si remarquables carillons.

Deux de ces cloches (la moyenne et la petite) existent encore, et si l'on est quelque peu gymnaste (5), on peut y lire la signature :

(1) Nous devons la connaissance de cette cloche à l'obligeance de M. Tilloy, archiviste-adjoint du département de la Somme.

(2) Texier, *Manuel d'Épigraphie, suivi du Recueil des Inscriptions du Limousin* (Poitiers, 1851, in-8, extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest), p. 336-337; — Texier, *Dictionnaire d'Orfèvrerie*, col. 440.

(3) L. Régner et Le Bret, *Épigraphie du canton de Chaumont-en-Vexin* (Beauvais, 1896, in-8), p. 125.

(4) Beaucoup d'anciens fondeurs de cloches, dits *Lorrains*, étaient à proprement parler des *Champenois*.

(5) Les conditions absolument « difficiles », dans lesquelles est suspendue la sonnerie de Saulchery, m'ont empêché d'en relever les inscriptions *in-extenso*.

P. HEMONY ME FEC. A° 1660.

La grosse a été remplacée par le fondeur parisien DUBUISSON-GALLOIS :

Cette cloche fondue en 1660 a été refondue en 1868 à l'aide d'une souscription des habitants de Saulchery.....

Tous les fonds nécessaires à cette refonte ont été, en effet, recueillis par souscription. Le devis du fondeur, en date du 24 juillet 1866, fut accepté par le conseil municipal de Saulchery dans sa délibération en date du 28 du même mois (1).

*
* *

Le fondeur « PIERRE EMONY (dit M. Ferdinand Farnier dans sa *Notice historique sur les cloches*) travaillait à Amsterdam comme pensionnaire de l'État. Comme Mersenne, il avait observé que chaque cloche, touchée en plusieurs endroits, rendait partout un son différent. Après bien des essais, il parvint à faire donner à la cloche l'accord fondamental, qui, comme le plus fort, engloutit tous les autres et se trouve dans la zone de percussion. Il avait trouvé aussi la tierce, la quarte, la quinte, dans les flancs et les parties supérieures de la cloche ; il avait observé que chacun des tons dépend de la largeur du cercle, de l'épaisseur du métal et de la connexion entre les diverses parties, de même que dans une corde le ton résulte de la longueur, de la force et de la tension. Chaque partie harmonique d'une cloche peut donc être déterminée d'après des proportions

(1) Archives municipales de Saulchery. — Cf. la délibération du 15 février 1868.

parfaitement exactes, comme le prouve les tracés des plus célèbres fondeurs de nos jours.

« Avant Emony, on n'obtenait ces proportions qu'après de nombreux tâtonnements et de coûteux essais; ce fondeur devint très célèbre et amena la vogue de ces nombreux carillons qui égalaient encore la brumeuse atmosphère des Pays-Bas : pour sa part il en construisit 333 (1). Emony était arrivé à pouvoir fondre une cloche en harmonie parfaite dans toutes ses parties, et à retrouver le ton fondamental fixé d'avance dans ses calculs; de sorte que la cloche répondait aussitôt à chaque instrument bien accordé. On voit par ce qui précède qu'une bonne cloche n'est pas l'œuvre du hasard, mais le résultat de savantes combinaisons, et qu'un chef-d'œuvre campanaire est aussi précieux qu'un violon de Stradivarius ou qu'un orgue de Dom Bedos (2) ».

M. F. Farnier cite, en outre, le carillon de *Darmstadt*, fondu en 1670 par « Peter Emony » (3).

*
* *

— « Parmi les plus célèbres facteurs de carillons (écrit d'autre part M. Édouard G.-J. Grégoir, dans son étude sur *le Carillon dans l'ancien temps*), nous devons une première place aux frères François et Pierre Hemoni (4), de Lerecourt (France), qui ont fabriqué plus de trente carillons en Belgique en Hollande, instruments qui se distinguent par un timbre harmonieux et d'une égalité rare. Ces carillons ont été placés entre 1640 et 1676. Les frères Hemoni avaient leurs ateliers à Amsterdam et à Utrecht.

(1) Il y a certainement ici une faute d'impression : 333 au lieu de 33.

(2) F. Farnier, *Notice....* p. 19. — Cf. Billon, *Campanologie*, dans l'*Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 33^e année, 1867, p. 76-77.

(3) *Id.* p. 25.

(4) « Ce nom s'écrit souvent Hemony ».

« Après un séjour à Zutphen (1643-55), ils se fixèrent à Amsterdam, cité industrielle par excellence; en 1655, la ville accorda sans bail à F. Hemoni l'aîné, une maison pour un vaste atelier et le nomma fondeur de cloches et de canons de la ville, juste récompense pour l'homme de talent qui a pu donner aux cloches un son juste et pur, inconnu avant lui. Pendant un terme d'environ trente ans, les frères Hemoni placèrent des carillons, dont le ton harmonieux et l'achèvement faisaient l'admiration de tous les vrais connaisseurs (1) ».

« Leur premier carillon de grande échelle fut placé à *Deventher* en 1644, et il résulte des pièces de l'expertise que nous avons sous les yeux, que ce carillon a été construit dans la plus grande perfection (2).

« On leur doit le carillon actuel de la tour d'*Anvers*, inauguré en 1654, et pour lequel la ville s'est imposé d'énormes sacrifices ». — « L'autorisation des trésoriers de traiter avec F. Hemoni, date du 17 novembre 1654 » (3).

« En 1655, le même facteur de carillons fut chargé du placement d'un carillon à l'abbaye des Prémontrés [de la même ville d'*Anvers*], monastère situé dans la rue du Couvent. Il se composait de 31 cloches, et selon le dire des vieillards de cette ville, il était un des plus harmonieux du pays » (4).

* * *

— Plus loin, Grégoir résume ainsi la biographie des deux frères :

(1) Édouard G.-J. Grégoir, *Bibliothèque musicale populaire*, second volume (Bruxelles. Anvers, Paris, Londres et Mayence, chez Schott frères, 1878, in-8°), — 2^e partie, *le Carillon dans l'ancien temps*, p. 3.

(2) *Ibid.*

(3) *Id.* p. 3, 7, 9-10.

(4) *Id.* p. 10.

« HEMONI ou HEMONY (François), célèbre mécanicien et musicien de talent, né à Lerecourt (France), au commencement du xvii^e siècle, s'établit d'abord en Allemagne et après un séjour de quelques années, s'établit à Amsterdam vers 1651-54, où il occupa (Keizersgracht) de vastes ateliers.

« En 1658, il fonda le carillon de la vieille église d'*Amsterdam*, composé de 35 cloches.

« Hemoni était l'un des plus habiles fabricants de carillons de l'Europe ; il avait le secret de donner aux cloches un son argentin et harmonieux, inconnu avant lui.

« Il est aussi l'inventeur d'un instrument : *Metaal-Harmonica*.

« Hemoni livra un grand nombre de cloches en Angleterre, et, en 1669, son frère fonda pour l'Hôtel-de-Ville de *Stirling* (Écosse), une belle cloche avec des ornements et les armes de la ville.

« Cet homme honorable mourut à Utrecht, à la maison de *Voorne*, en 1667.

« Le poète Van den Vondel a chanté son talent... (1).

« Sur les cloches fondues pour le carillon d'*Anvers*, on trouve :

F: et P: Hemony, me Fec: Zutphanicæ anno Domini 1654.

« HEMONI (Pierre), frère cadet du précédent, né vers 1620, probablement à Lerecourt, musicien habile, et grand artiste dans la fonte des cloches.

« Il a pris une part active à la fabrication des carillons de *Maestricht*, *Ostende*, *Hoorn*, *Hesse-Darmstadt*, *Diest*, *Eemane* (abbaye), *Anvers* et autres localités.

« Il cessa les affaires en 1678, à cause de graves indispositions et de la faiblesse de son état physique.

(1) Grégoir cite ici sept vers, en flamand, où l'origine lorraine (van Lotharingen) des Hemony est nettement indiquée.

« Pierre Hémoni, décéda à Amsterdam, le 17 février 1680. » (1)

Comme élèves des Hémony, Grégoir cite : — Albert DE GRAVE, d'Amsterdam (2), — Alexis JULIEN, d'Anvers (3), et Nicolas NOORDA (4).

Un autre successeur de Pierre Hémony à Amsterdam, fut Claude FREMI (5), un Lorrain, lui aussi.

*
* *

— Nous trouvons encore, dans Grégoir, divers détails sur les carillons fondus par les frères Hémony. (Nous citons en suivant l'ordre alphabétique des localités adopté par l'auteur).

« *Anvers*. On avait à Anvers au siècle dernier quatre carillons. Deux sur la tour de la cathédrale, un à la célèbre abbaye des Prémontrés de St-Michel, et un autre à la tour de la belle église St-Jacques.....

« Le second carillon de la cathédrale n'est plus en usage depuis longtemps. Celui qui fait le service des fêtes de la ville et de l'église sort des ateliers de Fr. Hémoni, où il fut fondu en 1655. Il comptait jadis parmi les meilleurs du pays, mais dans ce moment [1878] il subit de grandes réparations et la ville a chargé un artiste d'y adapter un nouveau système de clavier. En octobre 1877, le collège échevinal a chargé M. Smulders, de Maestricht, inventeur breveté d'un clavier spécialement applicable aux carillons,

(1) Grégoir, op. cit. p. 14-15

(2) *Id.* p. 12.

(3) *Id.* p. 15.

(4) *Id.* p. 16.

(5) *Id.* p. 14.

déjà adapté aux carillons de l'Hôtel-de-Ville et plus tard à celui de l'église St-Gervais à Maestricht. Le clavier à pieds et à poings sera remplacé par un clavier de piano à touches, qui permet de faire parler simultanément trois notes par la main droite et autant par la main gauche. Avec ce système de rapidité et d'égalité, on peut produire des effets que jusqu'ici on n'a pu atteindre. La ville alloua un crédit de 17,000 francs pour ce travail.

« Les deux carillons ont chacun 40 cloches. A celles de Hemoni, qui sont en grand nombre, on trouve : *F. et P. Hemony, Fec. Antv. Anno 1655*. D'autres datent de Zutphen de l'année 1654, et d'Amsterdam de 1658. — Pour plus de détails, consulter : *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, page 425.

« Le carillon du couvent des Prémontrés fut placé en 1655, par F. Hemoni et se composait de 31 tons. Il fut, paraît-il, très harmonieux » (1).

« *Averbode* (abbaye). Le célèbre Hemoni y plaça un carillon très harmonieux, détruit à la Révolution française. Il avait 43 cloches, et datait de 1662. — Feller, le savant français, en passant par les bois des environs de cette abbaye, fut surpris par le beau son des cloches et en fait de grands éloges dans ses ouvrages » (2).

« *Bruzelles*..... Le 28 février 1662, Fr. Hemoni, à Amsterdam, fut chargé d'un jeu de cloches de 38 tons, pesant 22 400 livres. — Hemoni plaça également un petit carillon fort estimé à l'église Madelaine » (3).

« *Diest*. Pierre Hemoni, le jeune, plaça en 1671 un carillon à la grande église, composé de 37 tons. Les habitants

(1) Grégoir, loc. cit. *Les différents Carillons de la Belgique*, p. 20-21.

(2) *Id.* p. 22.

(3) *Id.* p. 23.

de la ville ont fait une souscription pour les frais de ce jeu de cloches » (1).

Ename (au couvent). En 1679, Pierre Hemoni, l'excellent facteur de carillons, y plaça un jeu de cloches de 35 tons, qu'on cite parmi les plus harmonieux du pays. Il a été détruit à la Révolution française » (2).

« *Gand*..... En 1659, les frères Hemoni, réputés dans le monde entier pour leur timbre pur et harmonieux, alors installés à Amsterdam, placèrent sur le Beffroi un beau carillon, qui fit l'admiration de toute la ville et des environs » (3).

« *Malines*. Le carillon de Malines est un des plus beaux, sous le rapport du son, de la Belgique. Les cloches appartiennent à P. Hemoni, G. Waghevens, G. Du Mery, Adrien Steylaert et H. Waghevens. Pierre Hemoni y plaça en 1674, trente cloches d'un timbre remarquable. Le nombre de cloches est aujourd'hui porté à quarante-quatre. Il fut inauguré avec pompe, le 17 janvier 1681 » (4).

« *Ostende*. Le célèbre Hemoni y plaça vers 1670, un beau carillon de 32 cloches. Au bombardement de 1706, il a été détruit (5).

« *Tongerloo* (abbaye)..... Pierre Hemoni y plaça en 1657, un beau carillon d'environ 36 cloches, qui disparut à la Révolution française. Sur les cloches on trouvait : *P. Hemony me fecit* (6). »

(1) Gregoir, loc. cit., *les différents Carillons de la Belgique*, p. 24.

(2) *Ibid.*

(3) *Id.* p. 25.

(4) *Id.* p. 28.

(5) *Id.* p. 30.

(6) *Id.* p. 31.

*
* *

A l'aide de ces diverses indications, malheureusement d'une précision très relative et sur lesquelles il conviendrait de revenir avec attention, on peut provisoirement établir le tableau chronologique suivant, évidemment très incomplet :

1° Les frères François et Pierre Hémony
(de 1644 à 1667) :

- 1644. — *Deventher*.
- 1654-1658. — *Anvers*, cathédrale, 40 (?) cloches.
- 1655. — *Anvers*, Prémontrés, 31 cloches.
- 1657. — *Tongerloo*, 36 (?) cloches.
- 1658. — *Amsterdam*, 35 cloches.
- 1659. — *Gand*.
- 1662. — *Averbode*, 43 cloches.
- 1662. — *Bruxelles*, 38 cloches.

2° Pierre Hémony seul (de 1667 à 1679) :

- 1669. — *Stirling* (Ecosse), 1 cloche.
- 1670. — *Darmstadt*.
- Vers 1670. — *Ostende*, 32 cloches.
- 1671. — *Diest*, 37 cloches.
- 1674. — *Malines*, 30 cloches.
- 1679. — *Eename*, 35 cloches.

*
* *

Nous ne pouvons rien ajouter — pour le moment, — à la biographie des Hémony : nous n'avons pu jusqu'ici, en effet, terminer le dépouillement des archives munic-

pales de Levécourt (1), si riches en renseignements sur les anciens fondeurs de cloches de ce village. Mais il n'y pas lieu de désespérer de l'avenir : à chaque année suffit sa moisson. En attendant que nous ayons le loisir de compléter à Levécourt les recherches qui ont déjà été si fructueuses à Breuvannes, à Doncourt, à Hâcourt, à Huilliécourt, à Romain-sur-Meuse, etc., nous sommes porté à considérer Pierre Hémony et son frère aîné François, comme se rattachant par des liens de parenté étroits au fondeur cloches *Blaise Hémonin*, (2) — beau-frère de *Mammès Brutel* et d'*Étienne Henry*, eux aussi fondeurs de cloches, — dont M. Jules Marchal a retrouvé les traces, à la date de 1620 et de 1634, dans les archives de Bourmont (3).

Jos. BERTHELÉ.

P.-S. — M. Jules Marchal, licencié en droit, ancien juge de paix à Bourmont (Haute-Marne), est mort le 15 octobre 1895 dans sa 77^e année. Qu'il nous soit permis de rendre ici hommage à la mémoire de cet homme laborieux et désintéressé, dont nous avons pu apprécier personnellement (4) et le réel mérite scientifique et l'insigne bienveillance.

Jos. B.....

(1) *Levécourt* et non *Lerecourt*, comme à écrit Gregoir (op. cit., p. 3, 7, 14, et 15).

(2) Cette forme *Hémonin* au lieu de *Hemony* ou *Émony* n'a rien qui doive surprendre. La chute du *n* final, la réduction de *in* à *i* ou *y* est un phénomène philologique, dont les cas sont nombreux. C'est ainsi que l'on a, selon les régions : *Martin, Marty*, — *Robin, Roubin, Rouby*, — *Chauvin, Cauvin, Cauvy*, — *Bardin, Bardy*, — *Moulin, Mouly*, — *Godin, Gouin, Gouy*, etc.

(3) Cf. Jos. Berthelé, *Les Fondeurs de cloches de la sénéchaussée de Bourmont du XVI au XVIII^e siècle, d'après les recherches de M. Jules Marchal*, — dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1892, p. 129 ; — tirage à part, p. 10.

(4) Cf. les *Annales de la Société archéologique de Château-Thierry*, année 1891, p. 54-55.